

# Flamanville

Bulletin Municipal n°15



**Prospective & projets à venir**

p.16



**Festival BD**

p.18



**Cyclo-Cross**

p.20



# Sommaire n°15



*Dispositifs pour les habitants* | pages 4-5

*Vie citoyenne* | page 6

*Retour sur l'exercice de sûreté nucléaire* | page 7

*Travaux de voirie & aménagements urbains* | pages 8-9

*Deux, quartier & espaces de vie* | page 10

*Installation des feux tricolores* | page 11

*Mobilité douce* | page 12

*Rénovation énergétique & logements* | page 13

*Dégradations & sensibilisation citoyenne* | page 14

*Numérique* | page 15

*Prospective & projets à venir* | pages 16-17

*Festival de la bande dessinée* | pages 18-19

*Retour sur la coupe du monde de Cyclo-Cross* | pages 20-21

*Traversée en images "Flamanville fête Noël"* | pages 22-23

*Agenda* | pages 24-27

## Édito du Maire

L'année 2025 est déjà derrière nous. Après les réjouissances de fin d'année, 2026 aura démarré de la pire des manières avec cette violente tempête GORETTI, qui aura occasionné de nombreux dégâts dans la commune, tant pour vos habitations et jardins que pour le bien commun. Un peu plus de deux ans après CIARAN, le changement climatique nous met à nouveau à l'épreuve, avec des événements plus fréquents et plus violents. GORETTI aura marqué les esprits. Nous devons collectivement nous adapter et prévoir, notamment, des aménagements afin d'éviter les trop longues absences sans électricité.

L'année 2026 sera une année particulière, avec les prochaines élections les 15 et 22 mars pour installer une nouvelle équipe municipale. Il lui appartiendra de poursuivre les projets engagés et d'en conduire de nouveaux pour un mandat de six ans à minima, peut-être sept ans en raison de la proximité d'un trop grand nombre de scrutins (présidentiel, voire législatif si dissolution de l'Assemblée). Le mandat qui s'achève aura été marqué par les réélections en 2023, avec un important renouvellement de l'équipe municipale.

Au travers de ce bulletin, vous pourrez découvrir des extraits de l'action municipale : les initiatives et réalisations pour la jeunesse, des aménagements de voirie, les événements sportifs et festifs... Vous pourrez lire l'avancement d'un certain nombre de projets, certains initiés sur la première partie de mandat et d'autres plus récents. Les exemples présentés montrent la variété des chantiers engagés, s'inscrivant sur des temps longs quand ils sont structurants ou conséquents pour notre commune, et d'autres plus immédiats quand la décision, l'investissement ou la mise en œuvre sont plus rapidement mobilisables. Certains auront été achevés sur ce mandat, d'autres se poursuivront.

Aussi, je tiens à saluer et à remercier l'ensemble des élus qui se sont investis sur ce mandat 2020-2026 pour le bien de notre commune et de ses habitants. Flamanville est atypique, vous le savez, et vous aurez pu le lire ou le voir avec les nombreux articles ou reportages qui auront jalonné l'année passée. La pression médiatique sur notre collectivité est forte, avec, trop souvent, dans cette époque d'immédiateté, une démarche journalistique cherchant à faire du buzz sur la légitimité qu'une seule commune puisse avoir autant de ressources.

2025 aura été l'occasion de célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la décision courageuse des Flamanvillais d'accueillir sur son sol un site nucléaire et de sacrifier à tout jamais un pan entier de ce remarquable environnement de falaises. Il y a cinquante ans, ne l'oublions pas, Flamanville traversait une période « de vaches maigres » après la fin, une dizaine d'années plus tôt, d'un siècle d'industrie minière. Le magazine hors-série joint à ce bulletin vous permettra de garder en mémoire ce qu'ont été les débuts de cette nouvelle ère, tournée vers l'industrie nucléaire, qui a redonné de la prospérité à la commune et bien au-delà.

Gardons aussi bien en tête que cette ère industrielle connaîtra à son tour un déclin et que Flamanville, alors, sera seule face à son futur destin. Il appartiendra aux élus futurs de décider de la bonne utilisation de ses ressources pour bien aménager notre environnement et assurer l'avenir, tout en prenant notre juste place pour accompagner notre territoire de proximité pour l'ensemble de ses habitants.

*Belle année 2026 !  
Bien à vous.*

*Franck Brisset,  
Maire de Flamanville*

# Dispositifs pour les habitants

Soutenir les jeunes et encourager les pratiques

## Le BAFA en tête ?

La commune est là pour t'aider !

Une aide financière accordée aux jeunes flamanvillais.



Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et de l'engagement citoyen, la commune de Flamanville met en place une aide exceptionnelle destinée aux jeunes Flamanvillais souhaitant obtenir le **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - BAFA**. Cette aide prendra la forme d'un financement intégral de la **session de formation générale** (première étape du BAFA).

### Un accompagnement fort pour un projet d'avenir

Avec cette initiative, la municipalité souhaite soutenir l'engagement des jeunes dans l'animation, secteur riche en opportunités humaines et professionnelles. En leur permettant d'alléger financièrement cette formation, Flamanville confirme sa volonté d'encourager la jeunesse dans ses projets et de favoriser l'accès au milieu professionnel.

### Qu'est-ce que le BAFA ?

Formation en trois étapes destinée à encadrer des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. La commune prend en charge la première étape : la session de formation générale.

Les jeunes intéressés doivent d'abord effectuer une semaine de stage découverte à l'ALSH de Flamanville, puis déposer un dossier de candidature à la mairie (pièce d'identité, justificatif de domicile, certificat de scolarité si besoin, carnet de vaccination, casier judiciaire n°3, attestation d'assurance, autorisation parentale, lettre de motivation, attestations de stage).

#### Conditions :

Avoir entre 16 et 25 ans

Habiter Flamanville

Avoir réalisé le stage découverte

Présenter un dossier complet

Passer un entretien devant un jury



# CHÈQUE SPORT ET CULTURE

Un soutien simple et direct !

Faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles aux jeunes Flamanvillais.

Ce dispositif a pour objectif de soutenir les pratiques sportives et culturelles chez les jeunes Flamanvillais, âgés **de 3 à 18 ans**.

Le **Chèque Sport et Culture** permet de bénéficier d'une aide allant **jusqu'à 50 € par an** et par enfant, versée directement aux familles. Cette aide vient en complément des autres dispositifs existants. Elle s'applique aux activités proposées à Flamanville, disponibles sur le Pôle de proximité Ouest Cotentin, ou en dehors, si l'activité choisie n'est pas proposée dans ce périmètre.

### Dossier à déposer en mairie

Pour bénéficier du Chèque Sport et Culture, les familles doivent **déposer un dossier complet en mairie** dans les six mois suivant l'inscription à l'activité, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 30 juin**. Le formulaire de demande est disponible sur le site internet de la commune ou en mairie.



### INFOS PRATIQUES

[www.flamanville.fr](http://www.flamanville.fr)  
Service Enfance-Jeunesse  
07 85 99 73 79  
[jeunesse@flamanville.fr](mailto:jeunesse@flamanville.fr)



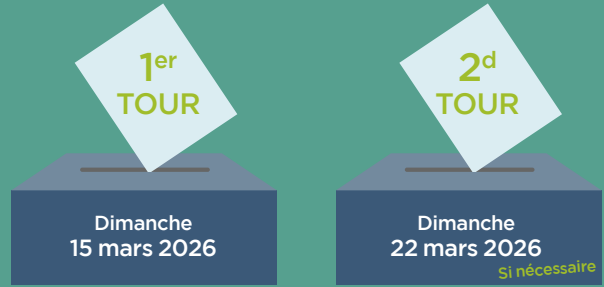


# Vie Citoyenne

À l'approche des élections municipales, il est essentiel de vérifier votre inscription sur les listes électorales

## Élections municipales 2026

En mars 2026, les électeurs de Flamanville seront appelés à choisir les membres du futur conseil municipal. Deux tours de scrutin sont prévus :



## Vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales ?

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune.

Les dates limites d'inscription sont les suivantes :

- **Dépôt d'un dossier papier en mairie** : 6 février
- **Inscription en ligne** : 4 février

Dans certains cas particuliers (emménagement récent, acquisition de la nationalité française, majorité atteinte entre-temps, recouvrement du droit de vote...), l'inscription **reste possible jusqu'au 5 mars 2026**.



## Comment s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire :

- **En mairie**, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- **En ligne**, via le site [service-public.fr](https://service-public.fr)
- **Par courrier**, en adressant le formulaire et les pièces justificatives à la mairie de Flamanville

## Vérifiez votre inscription

Vous avez un doute sur votre situation électorale ? Il est possible de vérifier votre inscription directement en ligne :

[service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788](https://service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788)

# Retour sur l'exercice de sûreté nucléaire

Anticiper, coordonner, protéger : retour sur un exercice essentiel pour la sécurité de tous

Le jeudi 16 octobre, la commune a participé à un exercice de sûreté nucléaire d'envergure, coordonné avec les autorités préfectorales et les différents acteurs locaux. Dès 8:30, le **Poste de Commandement Communal (PCC)** a été activé au sein de la mairie. Sous la direction de **Monsieur le Maire, Franck Brisset, les élus et agents municipaux** ont été mobilisés et répartis selon les missions prévues dans le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Deux observateurs de la **Commission Locale d'Information** étaient également présents pour suivre le déroulé de l'exercice.

Cet entraînement avait pour objectif de tester les procédures opérationnelles et d'identifier les axes d'amélioration du PCS. Plusieurs actions ont ainsi été mises en œuvre tout au long de la journée, sous l'autorité des services de l'État :

- 8:15** | retentissement de la sirène d'alerte
- 8:30** | déclenchement du Plan Particulier de Mise en Sûreté dans les établissements scolaires
- 9:20** | test du dispositif **FR-Alert**
- 12:00** | évacuation d'un tiers des collégiens et de volontaires Flamanvillais
- 12:15** | diffusion de consignes par un véhicule municipal équipé d'un **Ensemble Mobile d'Alerte**
- 16:15** | retour des collégiens et des volontaires, puis fin officielle de l'exercice

→ Cette journée a permis de renforcer la coordination entre les services municipaux, les établissements scolaires et les autorités compétentes, tout en améliorant la préparation de la commune face à une situation de crise.





# Travaux de voirie & aménagements urbains

## Les améliorations du cadre de vie

### Aménagement et sécurisation du parking du centre bourg

La municipalité a récemment mené d'importants travaux de réorganisation et de sécurisation du parking du centre bourg.

#### Plusieurs améliorations ont été apportées :

- Une circulation plus fluide, grâce à une nouvelle organisation des places et des sens de circulation.
- Des passages piétons repositionnés, mieux adaptés pour garantir des traversées sécurisées.
- Des trottoirs élargis, offrant davantage d'espace pour les piétons, notamment les personnes à mobilité réduite ou les familles avec poussette.
- Un emplacement dédié aux vélos, afin de favoriser les mobilités douces.
- L'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques, pour accompagner l'évolution des usages.

Ces travaux offrent désormais à chacun un espace plus lisible, plus sécurisé et mieux adapté aux besoins actuels du centre bourg.



### Le marché du mercredi fait peau neuve : place aux nouvelles barrières

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de l'organisation du marché hebdomadaire, de nouvelles barrières ont été installées. **Plus modernes et plus fonctionnelles, elles délimitent d'avantage les espaces dédiés aux exposants et assurent une circulation plus fluide pour les visiteurs.** Cet équipement vient renforcer la qualité d'accueil du marché du mercredi, tout en facilitant le travail des commerçants et des services municipaux.

### Travaux de voirie et réfection de chaussées : amélioration de notre réseau routier

Flamanville poursuit ses efforts pour améliorer la sécurité et le confort de circulation sur ses routes. Dans le cadre de la continuité du partenariat avec la commune attenante de Tréauville, les deux collectivités peuvent continuer à lancer des appels d'offres conjoints, négocier des tarifs avantageux et coordonner les interventions, tout en gardant la maîtrise complète de leurs chantiers respectifs.

#### Les travaux se déroulent par étapes méthodiques afin de garantir la qualité et la durabilité des interventions

##### Nettoyage et préparation des voies

élimination des gravillons et débris pour assurer une bonne adhérence de l'enrobé.

##### Grattage de la chaussée

retrait des parties endommagées pour créer une surface homogène.

##### Application d'enrobé neuf

pose d'une nouvelle couche de bitume pour renforcer la solidité et améliorer le confort de circulation.

##### Les rues concernées

- Chasse de la Houe
- Chemin des Roques du Parc
- Chemin de l'Hermitage
- Chasse du Pré
- Chemin de la Vaumille
- Impasse Elie Rabasse

### UN ÉLAN SOLIDAIRE ENTRE COLLECTIVITÉS

La commune de Flamanville a tenu à faire preuve de solidarité envers la commune des Pieux, victime d'un vol important dans la nuit du 20 au 21 juillet dernier. Un camion ainsi que du matériel dédié aux espaces verts, pour une valeur de plus de 40 000 €, ont en effet été dérobés. Afin de permettre à la commune voisine de poursuivre ses activités dans de bonnes conditions, Flamanville a répondu présente en mettant à disposition l'un de ses camions : une démarche solidaire qui illustre l'entraide entre collectivités du territoire.





# Deux, quartier & espaces de vie

## Aménagements pour les familles et les habitants

Pour améliorer le quotidien des familles et créer des espaces de loisirs adaptés à tous, la commune continue de moderniser ses aires de jeux. Après plusieurs semaines de travaux, l'aire de jeux de la Cabotière est désormais entièrement aménagée et ouverte au public. Le contrôle de sécurité ayant été réalisé, les enfants peuvent profiter en toute tranquillité de **cet espace repensé pour leur offrir un lieu ludique, convivial et sécurisé.**

Dans le même temps, l'aire de jeux de Diélette fait l'objet d'une rénovation complète. Afin de permettre l'intervention de l'entreprise spécialisée TSR 2 Jeux, l'espace a été momentanément fermé au public le temps du retrait des anciennes structures. Cette opération représente la **première étape d'un projet plus large** visant à offrir aux familles un site entièrement réinventé.

D'ici peu, les jeunes aventuriers pourront découvrir un nouveau **bateau pirate**, une impressionnante **baleine géante**, une **balançoire**, ainsi qu'une **zone ludique** adaptée et une **structure spécialement conçue pour les tout-petits**. Ces équipements ont été choisis pour répondre aux besoins des différentes tranches d'âge tout en encourageant l'imagination, le mouvement et le jeu collectif.

À travers ces investissements, la commune souhaite renforcer l'attractivité de ses espaces publics et proposer **des lieux de rencontre accessibles à tous**. Ces aires de jeux constituent de véritables points de vie, permettant aux enfants de s'épanouir et aux parents de profiter d'un environnement agréable et protégé.



# Installation des feux tricolores

## Sécuriser les déplacements



Dans le cadre du perfectionnement de la sécurité routière et de la protection des usagers aux abords des équipements de santé, la municipalité a validé l'installation de nouveaux feux tricolores intelligents **à proximité du cabinet médical**. Ce secteur connaît en effet une fréquentation régulière, tant par les patients que par les professionnels, et nécessite un aménagement renforcé pour garantir des conditions de circulation optimales.

Ces feux, dits « intelligents », sont conçus pour encourager le respect des limitations de vitesse. **Le dispositif maintient le feu au rouge et ne passe au vert qu'à l'approche d'un véhicule circulant à 30 km/h**, contribuant ainsi à réduire les vitesses excessives dans cette zone sensible. Par ailleurs, un système de détection des sorties du cabinet médical assurera une meilleure visibilité et sécurité pour les patients sortant sur la voie publique.



Le contrat d'installation a été validé par la municipalité, et la mise en fonctionnement de ces feux est programmée pour le mois de mars.

Afin de permettre la bonne réalisation des travaux, **une déviation temporaire ainsi qu'une réduction de la chaussée seront mises en place** pendant toute la durée du chantier. Nous invitons les usagers à faire preuve de prudence et à respecter la signalisation provisoire.



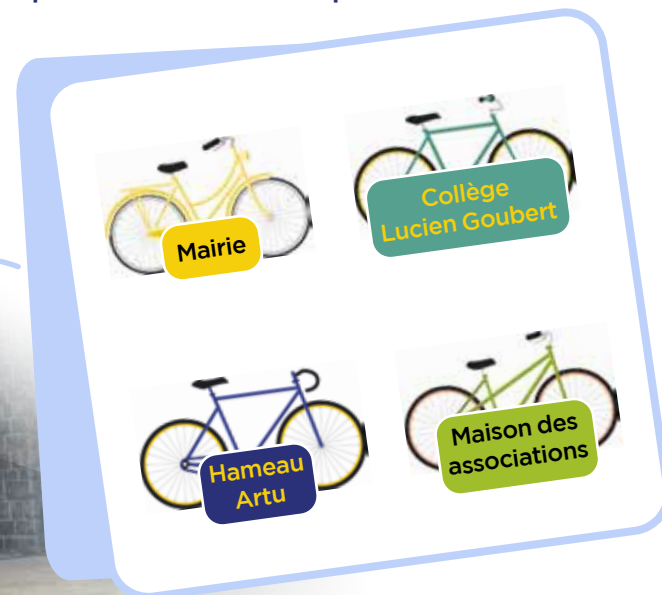


# Mobilité douce

## Mieux se déplacer, autrement

La commune de Flamanville s'engage activement en faveur de la **mobilité douce et des modes de déplacement respectueux de l'environnement**. En 2024, une étude sur les infrastructures cyclables a mis en évidence certaines lacunes : la ville ne dispose actuellement d'aucune piste ou voie cyclable dédiée, et plusieurs axes, notamment la **RD4, la route de Caubus, la rue du Château et la route de Diélette**, sont régulièrement cités par les cyclistes comme difficiles et dangereux. Le manque de stationnements sécurisés pour vélos a également été souligné par les habitants et usagers.

Pour répondre à ces besoins et encourager l'usage du vélo, la municipalité franchit une première étape concrète : l'installation de rangements pour vélos à différents points stratégiques de la commune. **Ces espaces permettront aux cyclistes de stationner leur vélo en toute sécurité et de favoriser ainsi les déplacements doux au quotidien.**



La municipalité espère que ces aménagements inciteront les habitants à adopter le vélo pour leurs déplacements courts, contribuant ainsi à un environnement plus sûr et plus respectueux. Cette initiative constitue une première étape vers une évolution progressive des infrastructures cyclables, avec pour objectif de sécuriser et faciliter l'usage du vélo à Flamanville dans les années à venir.

# Rénovation énergétique & logements

## Des logements plus économes et plus confortables

Depuis 2022, la commune poursuit un ambitieux programme de rénovation énergétique de ses logements communaux. L'objectif est double : améliorer le confort des habitants et réduire les dépenses d'énergie, tout en respectant les normes environnementales et énergétiques actuelles.

- **Rue des Longs Champs** : 11 logements rénovés avec isolation thermique, menuiseries neuves, pompe à chaleur, réfection électrique et VMC, façades et gouttières modernisées.

- **Clos de la Marquise** : 20 logements avec isolation, pompe à chaleur, sèche-serviettes, rénovation électrique et VMC, volets et portes remis à neuf.

- **Rue du Valtac (54 et 55)** : 5 appartements sont actuellement en phase de finitions sur les 24 que comptera l'ensemble. Leur livraison est estimée à la mi-février 2026. Les travaux de la deuxième tranche du bâtiment n°55, comprenant 6 logements supplémentaires, débuteront fin février.

- **Rue des Châtaigniers** : 7 logements en rénovation, livraison complète prévue début février.

- **Rue Maurice Fortin (4 logements) et rue Théophile Viduvier (2 logements)** : réfection des toitures, isolation, ravalement, pompe à chaleur et rénovation électrique...



## DES RÉSULTATS CONCRETS POUR LES HABITANTS

Les locataires bénéficient déjà de logements plus confortables, mieux isolés et moins énergivores. La majorité exprime sa satisfaction concernant l'amélioration du confort thermique et sonore, la modernisation des équipements, et la diminution des factures d'énergie.

# Dégradations & sensibilisation citoyenne

## Préservation des biens communs

Depuis plusieurs mois, la commune constate une **recrudescence de dégradations et d'incivilités sur l'espace public**. Ces comportements, qu'ils soient intentionnels ou liés à un manque d'attention, portent atteinte au cadre de vie que nous partageons toutes et tous.

Des équipements communaux récemment endommagés **nécessitent aujourd'hui des réparations coûteuses**. Une clôture démontée au terrain synthétique, des tags apposés sur des arrêts de bus et sur les toilettes publiques, ou encore la disparition de dispositifs de sécurité aux abords des passages piétons sont autant d'exemples qui impactent directement l'usage, la sécurité et l'image de notre commune.

Par ailleurs, **la présence régulière de détritus sur la voie publique ainsi que le non-ramassage des déjections canines** contribuent à une dégradation visible de l'environnement quotidien. Ces gestes, parfois perçus comme anodins, génèrent pourtant un sentiment de négligence et mobilisent inutilement les services municipaux, au détriment d'autres actions au service des habitants.

La municipalité souhaite rappeler que l'espace public est un bien commun. Le respect des équipements, la propreté des rues et des lieux de vie, ainsi que l'attention portée aux autres usagers relèvent de la responsabilité de chacun.

**Être un bon citoyen, c'est adopter au quotidien des comportements respectueux, signaler les dégradations constatées et veiller à laisser les espaces partagés dans l'état dans lequel nous aimerions les trouver.**



# Numérique

## Modernisation numérique et vidéo-protection : une commune connectée et sécurisée

### Une démarche de modernisation au service du territoire

Face à l'évolution des usages, des enjeux de sécurité et aux attentes légitimes des habitants, la commune s'engage dans une démarche de modernisation de ses outils numériques et de ses dispositifs de prévention. **Dans ce contexte, une étude approfondie a récemment été menée afin d'évaluer les besoins du territoire et les solutions les plus adaptées.**

### Un projet de vidéoprotection programmé pour 2026

Cette réflexion a conduit la municipalité à décider de la mise en place d'un système de vidéo-protection, dont l'installation est programmée au cours de l'année 2026. **Ce projet s'inscrit dans une politique globale de protection des personnes et des biens, ainsi que de préservation des équipements publics et des espaces communs.**

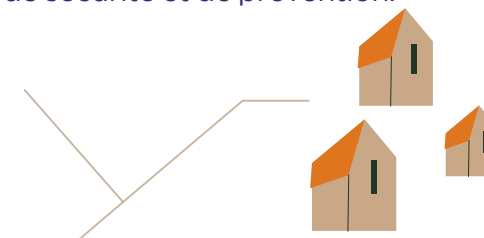


### Un outil de prévention et de dissuasion

La vidéo-protection constitue aujourd'hui un outil reconnu pour **prévenir** les actes de dégradation, **dissuader** les comportements malveillants et **faciliter** le travail des forces de l'ordre en cas d'incident. Elle contribue également à **renforcer le sentiment de sécurité** des habitants, en offrant un cadre de vie plus serein et mieux protégé, notamment dans les lieux les plus fréquentés.

### Un dispositif encadré et respectueux des libertés

La commune tient à rappeler que ce dispositif sera déployé dans **le strict respect de la réglementation en vigueur**, notamment en matière de protection des données personnelles et de respect des libertés individuelles. Son usage sera encadré, proportionné et exclusivement dédié à des objectifs de sécurité et de prévention.





# Prospective & projets à venir

*Regarder plus loin : les grands projets structurants de demain*



Dans un contexte de transformation du territoire et d'évolution des besoins de la population, la municipalité poursuit une politique d'investissement ambitieuse et raisonnée. Plusieurs projets structurants sont actuellement en phase de préparation ou de lancement. Ils traduisent une volonté claire : anticiper l'avenir, améliorer durablement le cadre de vie et adapter les équipements publics aux usages de demain.

## Reconstruction de l'école : Un projet majeur pour l'éducation et l'attractivité de la commune

Pensé comme un équipement **moderne, fonctionnel et durable**, ce futur établissement scolaire répondra aux exigences pédagogiques actuelles, tout en intégrant des enjeux forts en matière de **performance énergétique, de confort et de sécurité**.

La première étape opérationnelle du projet **débutera le 16 février 2026 avec les travaux de déconstruction** de l'école existante. Cette phase, confiée à l'entreprise Marelle, **s'étendra jusqu'au début du mois d'avril 2026**. Elle permettra de préparer le site en vue de la reconstruction.

Parallèlement, la phase de consultation des entreprises pour les travaux de reconstruction est **actuellement en cours**, avec une remise des offres prévue à la mi-février. Sous réserve du bon déroulement des procédures administratives et techniques, **le démarrage des travaux est envisagé au début du second semestre 2026**.

L'objectif fixé par la municipalité est **une livraison du nouvel équipement pour la rentrée scolaire 2027**, afin d'offrir aux élèves, aux équipes éducatives et aux familles un cadre d'apprentissage renouvelé, adapté et tourné vers l'avenir.



## Complexe sportif : Vers un équipement moderne et structurant

Autre projet d'envergure pour la commune : la **poursuite du programme de rénovation du complexe sportif** avec la création d'un bâtiment multi-sports et la rénovation-extension du bâtiment tribunes, destiné à répondre **aux besoins des associations, des établissements scolaires et des habitants**, tout en renforçant l'attractivité sportive et associative du territoire.

La maîtrise d'œuvre, confiée au cabinet Déesse 23 Architectes, a récemment franchi une étape clé avec la remise de l'**APS (Avant-Projet Sommaire)**. Ce document vise à définir les grandes orientations architecturales, fonctionnelles et financières du projet.

La prochaine phase consistera en l'élaboration de l'**APD (Avant-Projet Définitif)**, attendue à l'été 2026. Cette étape permettra d'affiner précisément le programme, les choix techniques et le coût global de l'opération.

Si le calendrier est respecté, le début des travaux est envisagé au cours du premier semestre 2027. Ce futur équipement offrira des infrastructures adaptées aux pratiques sportives actuelles, dans un souci de qualité d'usage, de durabilité et d'intégration dans son environnement.





# Festival de la bande dessinée

Le Festival BD de Flamanville fait son grand retour en 2026

## Un rendez-vous emblématique du château, de 1990 à 1999

Le Festival Franco-Belge de BD a vu le jour en 1990, porté par l'association **Les Bulles du Bout du Monde**. Entre 1990 et 1999, le château est devenu, le temps d'un week-end, « le château à bulles », attirant chaque année des auteurs renommés, des passionnés, des familles et des curieux.

Les premières années ont été marquées par la venue d'auteurs tels que Laurent Vicomte (président 1991), Jacques Ferrandez (président 1992), et par l'installation progressive d'un festival « franco-belge » à partir de 1993. L'association se structure, les expositions se multiplient et les thèmes annuels s'imposent comme un marqueur fort de l'événement. **En dix années, le festival s'est imposé comme une manifestation culturelle largement reconnue en Normandie.**



Le grand retour en 2026

Vingt-sept ans après la dernière édition, Flamanville renoue avec cet événement majeur, le festival reviendra au château les **16 et 17 mai 2026**.

Ce nouveau rendez-vous s'appuie sur la richesse de cet héritage, l'énergie des bénévoles et l'enthousiasme des habitants pour faire revivre l'un des plus beaux festivals BD du Cotentin.



## Les éditions marquantes de la décennie

1991

Seconde édition lancée par une bande de copains passionnés qui relève le défi d'attirer le public après le lancement en 1990.

1992

Le désert envahit le château. Christophe Blain, encore jeune dessinateur, réalisait une fresque qui sera mystérieusement volée à la fin du salon.

Naissance de l'association « Les Bulles du Bout du Monde ».

1993

Tournant majeur : le festival devient officiellement francobelge. Astérix le Gaulois partage l'affiche avec Tintin le Belge. De nombreux auteurs belges rejoignent l'événement.

1994

Tintin s'installe au château, qui devient « Moulinsart » pour l'occasion. Les visiteurs croisent Haddock, Tournesol et bien d'autres.

1995

Le Moyen Âge envahit le château. Le président d'honneur, Gilles Chaillot, est adoubé chevalier dans le parc lors d'un grand tournoi qui marque durablement le public.

1996

La 7<sup>ème</sup> édition est l'année du Rêve. Plusieurs expositions ont été proposées ainsi que des ateliers BD auprès des jeunes, animés notamment par Antonio Cossu.

1997

Ambiance Western avec Morris, créateur de Lucky Luke, et Jean Giraud, auteur de Blueberry. Plus de 10 000 visiteurs profitent du village indien, spectacles équestres, cascadeurs, saloon, concerts... Une édition spectaculaire qui reste l'un des plus grands succès du festival.

1998

Science-fiction et univers fantastiques au rendez-vous de cette édition présidée par Antonio Cossu. Une édition saisissante : araignées géantes, créatures étranges...

1999  
10<sup>ème</sup> anniversaire

Raoul Cauvin préside accompagné d'auteurs emblématiques. Trois grandes expositions, de nombreuses animations, le cirque du Dr Paradi et une forte fréquentation pour clôturer cette décennie.



# Retour sur la Coupe du Monde de Cyclo Cross

Une journée sportive et festive rassemblant plus de 5 000 passionnés au château



Dimanche 30 novembre, le parc du château de Flamanville a accueilli la 2<sup>e</sup> manche 2025-2026 de la UCI Cyclo-cross World Cup. L'événement a attiré 3 000 spectateurs payants, et jusqu'à 5 000 personnes sur site en comptant invités, bénévoles et organisateurs, confirmant l'attrait de la commune pour un rendez-vous sportif international.

## Un cadre exceptionnel et un circuit exigeant

Le tracé, sinueux et varié, mêlait pelouses, sous-bois et zones techniques, donnant à la fois un spectacle spectaculaire et un défi pour les coureurs. Les amateurs de cyclo-cross ont pu admirer **la vitesse, la technicité et le dépassement de soi** des participants dans le somptueux décor du château.

## Des performances marquantes

Chez les femmes, la victoire est revenue à Aniek Van Alphen (Seven Racing), tandis qu'Amandine Fouquenet (Arkéa - B&B Hôtels) s'est illustrée avec une très belle 2<sup>e</sup> place devant le public français. Du côté des hommes élite, Thibau Nys (Baloise Glowi Lions) s'est imposé, devançant Lars van der Haar et le Britannique Cameron Mason, offrant une **démonstration intense** jusqu'au dernier tour.



## Le maire au cœur de l'événement

Cette journée a également été l'occasion de rapprocher le sport de la communauté. Le maire de Flamanville a accepté de se prêter au jeu, en participant à la web-radio des élèves du collège et en répondant à leurs questions. Il a également échangé avec la radio locale **ICI COTENTIN**, contribuant activement à la couverture médiatique de l'événement, montrant ainsi son soutien à la jeunesse et aux initiatives locales.



## Flamanville brille sur la scène sportive

La Coupe du Monde de cyclo-cross a mis en lumière le château et la commune, tout en créant **un moment de partage et d'enthousiasme** pour les habitants, les visiteurs et les sportifs. Cette réussite illustre la capacité de Flamanville pour accueillir des événements d'envergure et renforcer le lien entre sport, territoire et communauté.



Traversée en  
images  
"Flamanville  
Fête Noël"





## > Février

**DIMANCHE 8 FÉVRIER | 15:00**

Musique  
Catherine Dargent  
*Gratuit | Tout public*  
Le Rafiot



**MERCREDI 11 FÉVRIER | 20:00**

Cinéma  
Flamanville fête le cinéma  
Un P'tit truc en plus  
*Gratuit | Dès 10 ans*  
Le Rafiot

**MERCREDI 25 FÉVRIER | 15:00**

Cinéma  
Flamanville fête le cinéma  
Vice-Versa 2  
*Gratuit | Dès 6 ans*  
Le Rafiot

**VENDREDI 27 FÉVRIER | 20:00**

Musique  
Copain's Cabana  
*Gratuit | Tout public*  
Le Rafiot



## > Mars

**DIMANCHE 1<sup>ER</sup> MARS | 10:00 > 16:00**

Compétition  
Miniflotte Flamanvillaise  
Régate de voiliers radio-commandée RG65  
*Gratuit | Tout public*  
Étang du Château de Flamanville

**SAMEDI 7 MARS | 15:00**

Conte & Musique  
Flamanville raconte les femmes  
Grâce à elles par la Bobinette  
Les Faloppes  
*Gratuit | Dès 12 ans*  
Le Rafiot



**DIMANCHE 15 MARS**

1<sup>er</sup> tour des élections municipales

**SAMEDI 21 & DIMANCHE 22 MARS**

Exposition  
LEGO : Flaman'Bricks !  
*Gratuit | Tout public*  
Le Rafiot

**DIMANCHE 22 MARS**

2<sup>d</sup> tour des élections municipales

**JEUDI 26 MARS | 14:30**

Théâtre  
L'imaginaire forcé  
par la Compagnie Crescite  
*Gratuit | Dès 12 ans*  
Le Rafiot

**SAMEDI 28 MARS | 20:00**

Soirée dansante  
Club Corons Danse  
*Tarif : 13 € | Dessert et café offerts*  
Le Rafiot

## > Avril



**MERCREDI 15 AVRIL | 15:00**

Musique  
Ti Canaille par Olifan  
*Gratuit | Dès 13 ans*  
Le Rafiot

**VENDREDI 24 AVRIL**

Cérémonie  
Journée du souvenir des victimes de la  
déportation de la guerre 39-45  
*Monument aux morts*

**MERCREDI 29 AVRIL | 18:00**

Musique  
The Murmurs' Dawn  
*Gratuit | Tout public | Buvette*  
Le Rafiot

## > Mai



**SAMEDI 2 MAI | 20:30**

Musique  
À Fond d'Cale  
*Gratuit | Tout public | Buvette*  
Le Rafiot



**VENDREDI 8 MAI | 20:30**

Cérémonie  
Commémoration du 8 mai 1945  
*Monument aux morts*

**SAMEDI 16 & DIMANCHE 17 MAI**

Exposition  
Festival de la bande dessinée  
*Gratuit | Tout public*  
Château de Flamanville



**DIMANCHE 24 MAI | 10:00 > 16:00**

Compétition  
Miniflotte Flamanvillaise  
Régate de voiliers radio-commandée RG65  
*Gratuit | Tout public*  
Étang du Château de Flamanville



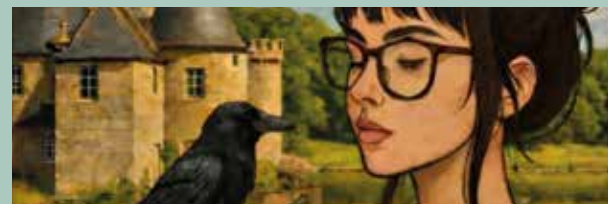
**SAMEDI 30 & DIMANCHE 31 MAI**

Salon

Castel Tattoo Show

Tarif : 4 € | Gratuit pour les - de 12 ans

Château de Flamanville



**> Quin**



**VENDREDI 12 JUIN | 20:30**

Musique

Morphine

Gratuit | Tout public

Le Rafiot

**VENDREDI 19 JUIN**

Cérémonie

Commémoration du 86<sup>e</sup> anniversaire  
du 19 juin 1940

Port de Diélette

**SAMEDI 20 & DIMANCHE 21 JUIN**

Festival Chien et Chat « Ouaf festival »  
par La Presse de la Manche

Payant | Tout public

Château de Flamanville



**> Bibliothèque  
Municipale**



**NOUVELLES HÉROÏNES  
DE LA BANDE-DESSINÉE**

Exposition de 11 œuvres du 9<sup>ème</sup> art pour  
interroger la représentation et le rôle de  
la femme dans la BD

Février à mars

Gratuit

Public adulte et adolescent



**LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Activités culturelles :

Expositions, lectures, spectacles, ateliers...

Gratuit

**>** Retrouvez toutes les infos sur le site  
[bibliotheque.flamanville.fr](http://bibliotheque.flamanville.fr)

Un conseiller numérique à votre service  
à la *Bibliothèque Municipale de Flamanville!*

Vous souhaitez découvrir ou mieux maîtriser  
les outils numériques du quotidien ?

La bibliothèque vous propose des ateliers encadrés par Antoine Boudet, référent numérique de la bibliothèque départementale. Sa mission est de vous accompagner dans la prise en main de votre équipement (smartphone, tablette, ordinateur), la navigation Internet, la gestion des courriels, l'utilisation des réseaux sociaux... N'hésitez pas à solliciter son aide lors des séances qui seront programmées régulièrement dès le mois de février. Ce service est gratuit, ouvert à tous et sans inscription.



**UN LIEU DE LOISIR, DE CULTURE & D'ÉCHANGE**

Ouverte à tous, la bibliothèque vous accueille  
toute l'année. L'entrée est libre pour consulter des  
documents, Internet et participer aux animations  
proposées.



**Adresse**

Maison des associations

39 rue du Château

02 33 52 60 07

[bibliotheque@flamanville.fr](mailto:bibliotheque@flamanville.fr)

**Horaires**

mardi & vendredi

16:00 - 18:00

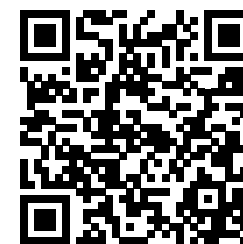
mercredi & samedi

9:30 - 12:00 & 14:00 - 17:00

**INFOS PRATIQUES**

Pour en savoir plus sur la saison  
culturelle de la commune

Rendez-vous sur : [www.flamanville.fr](http://www.flamanville.fr)



Ou sur la page Facebook  
« Commune de Flamanville ».



## POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ



flamanville.fr



La Newsletter



Commune de Flamanville



Château de Flamanville

## LA COMMUNE EN CHIFFRES

*Bilan de l'année 2025*

**25** 

naissances

**30** 

décès

**18** 

mariages  
& PACS

**100** 

nouveaux inscrits  
sur liste électorale

